



RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 20° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

DÉPENSES DE FONCTION OU FRAIS DE REPRÉSENTATION DES DIRECTRICES ET DES DIRECTEURS DE CABINET ET DES TITULAIRES D'UN EMPLOI SUPÉRIEUR

Exercice financier : 2020-2021

Trimestre : juillet-août-septembre 2020

Nom de la personne	Fonction	Description de la dépense	Date	Coût
Reno Bernier	Secrétaire associé	Rencontre de travail dans le cadre de la révision des programmes	2020-08-25	27,23 \$
Alexandre Hubert	Secrétaire associé	Rencontre de travail dans le cadre des négociations	2020-08-31	21,21 \$